

Jean-Claude RABIER

**INITIATION
A LA
SOCIOLOGIE**

Éditions ERASME



702823

30

DL-S2021889-11411

INITIATION A LA SOCIOLOGIE

PAR

Jean-Claude RABIER

125737

Maître de conférences
à l'Université de Paris X - Nanterre



0618827

Éditions ERASME

33 - 39 boulevard des Provinces Françaises
92000 Nanterre
Tél. : (1) 47 25 26 82

8 R

97224

Tous droits réservés pour tous pays. Toute reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit est interdite (article 425 et suivants du Code Pénal).
Numéro national d'impression : 2-738
Dépôt légal mai 1989
ISBN 2-7388-0036-X
ISSN 0989-7173

DL-23 05 1989-11411

INITIATION
À LA
SOCIOLOGIE

PAR

Jean-Claude RABIER

Membre de conférences
à l'Université de Paris X - Nanterre



© EDITIONS ERASME, Nanterre, France
Tous droits réservés pour tous pays. Toute reproduction,
même partielle, par quelque procédé que ce soit, est in-
terdite (article 425 et suivants du Code Pénal).
Numéro national d'Editeur : 2-7388
Dépôt légal mai 1989
ISBN 2-7388-0036-X ISSN 0993-7153

INTRODUCTION

Avertissement

C'est un plaisir de vous offrir ce livre, et nous le souhaitons tout au long de l'année, pour
partir de sociologie. Pour le plaisir d'être vous, il s'agit d'un premier
contact, et pour beaucoup la représentation des vous vous fonce de la
sociologie vous livrée à quelques éléments propres lors de lectures sa-
vantes, ou encore d'une représentation constituée à l'occasion d'un
contact avec les médias, ou bien, à une occasion ou à une autre, de so-
ciologie ou de sociologie.

Mon objectif sera cette année de vous initier à ce qu'est la sociologie, à
ses diverses pratiques, à ses divers résultats. Pour cela il faut choisir
une voie, un itinéraire qui, tout au long de l'année, nous permette
de constituer une réflexion cohérente. Il n'y a pas trente-six possibilités
d'organiser un tel itinéraire.

Le texte qui suit correspond à la retranscription d'un cours oral. Malgré les quelques corrections ap-
portées, il conserve les caractéristiques, les erreurs
et les approximations inhérentes au style de
l'exercice.

Il s'agit également d'un cours d'initiation destiné à
des étudiants dont un faible nombre deviendra so-
ciologue ou se spécialisera dans la discipline. Il
s'adresse à des personnes qui n'ont de la sociologie
et de la société dans laquelle ils vivent qu'une idée
souvent vague. Son but est donc, dans un temps très
court, d'illustrer l'approche sociologique en utilisant
quelques-uns des concepts et quelques-unes des mé-
thodes qui caractérisent la discipline. C'est là toute
son ambition, mais aussi toutes ses limites.

Avertissement

Le texte qui suit correspond à la transcription d'un cours oral. Malgré les quelques corrections apportées, il conserve les caractéristiques, les erreurs et les approximations inhérentes au style de l'exercice.

Il s'agit également d'un cours d'initiation destiné à des étudiants dont un faible nombre deviendra sociologue ou se spécialisera dans la discipline. Il s'adresse à des personnes qui n'ont de la sociologie et de la société dans laquelle ils vivent qu'une idée souvent vague. Son but est donc, dans un temps très court, d'illustrer l'approche sociologique en utilisant quelques-uns des concepts et quelques-unes des méthodes qui caractérisent la discipline. C'est là toute son ambition, mais aussi toutes ses limites.

© EDITIONS ERASME, Neuchâtel, France

Tous droits réservés pour tous pays. Toute reproduction, même partielle, sans autorisation écrite de l'éditeur est formellement interdite.

Imprimé en France par les Éditions Erasme

1989 - 1990 - 1991 - 1992 - 1993 - 1994 - 1995 - 1996 - 1997 - 1998 - 1999 - 2000 - 2001 - 2002 - 2003 - 2004 - 2005 - 2006 - 2007 - 2008 - 2009 - 2010 - 2011 - 2012 - 2013 - 2014 - 2015 - 2016 - 2017 - 2018 - 2019 - 2020 - 2021 - 2022 - 2023 - 2024 - 2025

1989 - 1990 - 1991 - 1992 - 1993 - 1994 - 1995 - 1996 - 1997 - 1998 - 1999 - 2000 - 2001 - 2002 - 2003 - 2004 - 2005 - 2006 - 2007 - 2008 - 2009 - 2010 - 2011 - 2012 - 2013 - 2014 - 2015 - 2016 - 2017 - 2018 - 2019 - 2020 - 2021 - 2022 - 2023 - 2024 - 2025

1989 - 1990 - 1991 - 1992 - 1993 - 1994 - 1995 - 1996 - 1997 - 1998 - 1999 - 2000 - 2001 - 2002 - 2003 - 2004 - 2005 - 2006 - 2007 - 2008 - 2009 - 2010 - 2011 - 2012 - 2013 - 2014 - 2015 - 2016 - 2017 - 2018 - 2019 - 2020 - 2021 - 2022 - 2023 - 2024 - 2025

1989 - 1990 - 1991 - 1992 - 1993 - 1994 - 1995 - 1996 - 1997 - 1998 - 1999 - 2000 - 2001 - 2002 - 2003 - 2004 - 2005 - 2006 - 2007 - 2008 - 2009 - 2010 - 2011 - 2012 - 2013 - 2014 - 2015 - 2016 - 2017 - 2018 - 2019 - 2020 - 2021 - 2022 - 2023 - 2024 - 2025

INTRODUCTION

Nous sommes réunis ici, et nous le serons tout au long de l'année, pour parler de sociologie. Pour la plupart d'entre vous, il s'agit d'un premier contact, et pour beaucoup la représentation que vous vous faites de la sociologie reste limitée à quelques éléments perçus lors de lectures savantes, ou encore d'une représentation constituée à l'occasion d'un contact avec les médias parlant, à une occasion ou à une autre, de sociologie ou de sociologue.

Mon objectif sera cette année de vous initier à ce qu'est la sociologie, à ses diverses pratiques, à ses divers résultats. Pour cela il faut choisir une voie, un fil directeur qui, tout au long de l'année, nous permette de construire une réflexion cohérente. Il n'y a pas trente-six possibilités dans ce domaine, mais seulement trois :

- ou bien l'on s'attache à décrire les concepts de la sociologie et leur évolution ; mais on obtient un cours ardu, difficile et peut-être trop abstrait pour un premier contact.

- ou bien l'on utilise la voie des auteurs. On progresse alors dans la sociologie en suivant pas-à-pas la pensée et les écrits des sociologues que le milieu sociologique reconnaît comme importants. La connaissance des auteurs est bien sûr essentielle : c'est sur leur apport que se constitue l'accumulation des connaissances et le progrès de la sociologie. Mais là encore, un cours d'initiation bâti sur les pensées de divers auteurs risque d'être aride et surtout souvent incompréhensible, les divergences ou les différences analyses entre les uns et les autres supposant pour être complètement comprises une connaissance suffisamment approfondie de la sociologie.

- la troisième voie, et l'on se doute que c'est celle que je vais privilégier, est de respecter une des caractéristiques du sociologue : c'est un homme de terrain dont le rôle est d'organiser de manière cohérente, analysable, compréhensible, l'immense variété des données sociales immédiates. En d'autres termes, le sociologue est avant tout un homme du concret, les théories qu'il bâtit, les explications qu'il propose reposent toutes sur la base de l'expérience dans une société.

Je vous propose donc d'apprendre à mieux connaître la société dans laquelle nous vivons, éventuellement en la comparant aux autres sociétés, situées géographiquement ou historiquement. C'est en découvrant

les caractéristiques de notre société telles que les aperçoivent les sociologues que nous nous référerons aux principaux concepts de la sociologie. C'est aussi en étudiant des problèmes concrets que nous rejoindrons les auteurs de la tradition sociologique et que nous examinerons leurs propositions et conclusions, mais dans le cadre d'une approche centrée sur un problème précis.

CHAPITRE I

QU'EST-CE QUE LA SOCIOLOGIE ?

Avant de nous lancer dans l'examen de la société française et de ses caractéristiques, il nous faut avoir une idée, au moins approximative, de ce qu'est cette discipline que nous allons appliquer.

La question : "Qu'est-ce que la sociologie ?" peut se diviser en deux questions qui permettront peut-être une réponse précise :

- Quelle est l'origine de la sociologie ? ou quelle est sa genèse ?
- Quel est l'objet de la sociologie ?

C'est à ces deux réponses que nous allons nous attacher maintenant.

I - L'origine de la sociologie : la sociologie spontanée.

A la question : "Quand est née la sociologie ?" on peut répondre de deux manières. La première, apparemment la plus aisée, consiste à donner une date : c'est dans la 47^{ème} leçon du Cours de Philosophie d'Auguste Comte, publié en 1839, qu'apparaît pour la première fois imprimé le mot sociologie.

On sent bien ce que cette manière de répondre, dans sa sécheresse de fait brut, a d'insatisfaisant. Ce n'est pas le mot qui crée la chose, surtout dans le domaine des sciences, même si l'apparition d'une désignation est importante. C'est en effet un indicateur de ce que l'ensemble du corps social reconnaît à ce moment l'existence d'un fait en le désignant explicitement.

La seconde manière de répondre à la question des origines est de réfléchir aux conditions dans lesquelles se produit le développement d'une pensée sociologique. De ce point de vue, sachant que les savoirs humains se constituent très progressivement, lentement et profitent de circonstances historiques particulières pour se constituer en corps de savoirs reconnus par la communauté des hommes, on peut imaginer que la sociologie a toujours existé.

En effet il est raisonnable de penser que dès que les hommes ont vécu en société, c'est-à-dire pratiquement dès l'origine, ils ont édicté et conçu des règles qui leur permettaient de vivre dans une relative harmonie, sans que le groupe qu'ils formaient soit contraint à

l'éclatement. Pour le dire dans un autre sens, les contraintes de la vie et de la survie, non seulement des individus mais aussi des groupes qu'ils constituaient - les uns étant la condition d'existence des autres - exigeaient l'apparition de règles de comportement et de gestion des relations permettant la vie commune.

La constitution de ces règles et leur connaissance par les membres du groupe constituent un premier niveau de connaissance "sociologique".

Si l'on passe maintenant des origines à notre époque, chacun se rend compte que notre vie est remplie de ces règles implicitement ou explicitement acceptées, qui nous permettent d'assurer la vie commune, sans que les agressions multiples que nous subissons à chaque minute ne deviennent des occasions de conflits violents pouvant avoir un impact destructeur sur l'individu (au niveau corporel ou psychologique) ou sur le groupe.

Ces règles et ces normes de comportement que nous utilisons dans notre vie de tous les jours constituent un savoir que nous avons acquis au cours de notre socialisation (nous reviendrons plus longuement sur ces processus de socialisation). Il est constitué, non seulement, comme nous venons de le dire, de modèles de comportement, de règles explicites, mais aussi d'une multitude de jugement de valeurs, de prénotions, de principes moraux, d'opinions, tout ceci étant plus ou moins bien compris ou assimilé, et dont nous nous servons quasi-spontanément pour établir des relations avec les autres, pour les reconnaître, pour les distinguer, et pour maintenir ces relations dans un cadre permettant une vie sereine, sans agressivité à grand risque, même si cette vie ou ces relations ne nous sont pas agréables ou même si nous ne les souhaitons pas.

A la suite du sociologue français contemporain Pierre Bourdieu, je vous propose de désigner par le terme de sociologie spontanée ce savoir sur la société, qui est constitutif de notre être social et que nous agissons quotidiennement.

Cette sociologie spontanée est-elle de la sociologie ? Pour beaucoup, c'est la seule sociologie dont ils disposent. Pour le sociologue, cette sociologie spontanée constitue à la fois la première base et le premier handicap dans la mesure où elle est imparfaite, fortement tributaire de jugements de valeurs, qui, s'ils ne sont pas nécessairement faux, sont extrêmement relatifs aux groupes sociaux dans lesquels ils sont produits. Nous y reviendrons ultérieurement, une des tâches premières de la sociologie que nous allons pratiquer, et de ce cours d'initiation, étant d'apprendre à remettre en question, à dépasser ces idées toutes

faites que nous tenons pour vraies et universelles, mais qui ne représentent qu'un des points de vue multiples possibles sur la société.

Du point de vue qui nous occupe maintenant, celui de l'origine de la sociologie, on voit bien que cette sociologie spontanée ne peut qu'être extrêmement variable : variable selon les individus qui disposent d'un corps de jugement a priori constitué dans leur propre histoire ; variable selon les groupes sociaux qui occupent sur l'échiquier social des positions conflictuelles contradictoires. Elle ne peut donc constituer un corps de savoir unique et cohérent ; elle ne peut être à la base d'une approche scientifique des sociétés.

Il nous faut donc pousser plus loin l'analyse et rechercher dans quelles conditions cette sociologie spontanée, les règles de vie sociale et les modèles de comportement, se sont constitués en savoir autonome et cohérent.

II - Les facteurs d'apparition de la sociologie

Les conditions d'apparition de la sociologie peuvent être regroupées schématiquement en deux grands groupes :

- les conditions de l'émergence d'une démarche scientifique ;
- les conditions sociales d'apparition de la sociologie.

Ces deux grands groupes ne sont distingués que pour la facilité de l'exposé. En fait, ils sont étroitement liés, et dans le temps, contemporains.

1 - Les conditions d'émergence d'une démarche scientifique

La notion de science, au sens où nous l'entendons couramment aujourd'hui, s'est développée en Occident à partir de la période que l'on appelle la Renaissance, bien que de nombreuses prémisses puissent être distinguées avant cette période. Elle correspond à un effort de compréhension, de lecture du monde, ayant pour but de parvenir à une meilleure maîtrise, conceptuelle et matérielle. A sa base on trouve deux principes : la rationalité et le détachement affectif des observateurs (savants ou dans notre langage d'aujourd'hui, chercheurs).

Progressivement se constitue une notion de science qui correspond à une discipline intellectuelle qui cherche par essais et erreurs, à l'aide de va-et-vient incessants entre des corpus théoriques et des relevés

empiriques, à proposer des vérités partielles et provisoires sur divers objets, de manière telle que le consensus sur ces vérités s'établisse à l'époque où elles sont énoncées auprès d'une majorité de membres de la fraction de la communauté scientifique concernée¹.

De cette conception de la science, il faut mettre quelques éléments en relief. Ils vont également caractériser la démarche sociologique :

- une discipline intellectuelle
- procédant par essais et erreurs
- un va-et-vient entre théorie et données empiriques
- des vérités partielles
- des vérités provisoires
- le caractère précaire de ces vérités étant lié à la fois à l'état des connaissances à un moment donné et à leur acceptation par la communauté des scientifiques concernés.

Ces éléments distinguent la démarche scientifique de la croyance (pour laquelle il n'y a pas erreur ; pas de vérités partielles mais uniquement des vérités totales ; pas de vérités provisoires mais la vérité universelle et révélée ; pas de caractère précaire, les croyances étant légitimes pour ceux qui les professent).

Du point de vue de la sociologie spontanée, qui est un mixte savoir-croyances, on voit que la sociologie, démarche scientifique, demande une première rupture, celle avec les croyances.

Pour la sociologie, comme pour l'ensemble des sciences de l'homme et de la société, cette rupture est liée au développement de deux principes :

- celui de rationalisation ;
- celui d'individuation.

Le développement de ces deux principes - sur lesquels nous allons revenir - est lié à ce que j'ai appelé les conditions sociales d'apparition de la sociologie.

¹ Dans tout cours, les emprunts aux auteurs sont nombreux. Pour ne pas alourdir le texte, nous avons supprimé toutes les références en bas de page et reporté en bibliographie, à la fin de chaque chapitre, les ouvrages utilisés.

2 - Les conditions sociales d'apparition de la sociologie

Celles-ci peuvent être résumées en une seule formule : la constitution de la bourgeoisie en tant que classe dirigeante.

L'avènement de la bourgeoisie en tant que force dominante, d'abord sous sa forme marchande, puis ensuite industrielle, va apporter dans la réflexion sur le monde deux éléments dont on a parlé ci-dessus.

Dans un monde où les échanges économiques prennent le dessus, le principe d'individuation recouvre l'apparition de l'homme privé, détaché de sa communauté naturelle, le groupe social dans lequel il s'insère. Schématiquement, l'individu n'était pas pensé en tant que tel : il appartenait à un groupe social, clan, tribu, etc. et n'existait socialement qu'en tant que membre de ce groupe. C'est sa position dans le groupe qui lui confère sa position dans la société. Elle est d'autant plus élevée que le groupe auquel il appartient a une position plus élevée. L'individu n'est rien en lui-même.

Avec le développement de la bourgeoisie, l'individu se sépare du groupe, devient capable de calcul, attaché davantage à sa promotion personnelle (par le travail, par l'argent) qu'à celle de son groupe auquel il est lié par une convergence d'intérêts plus que par une appartenance imposée. Cet individu calculeur peut alors être étudié en lui-même : il devient un objet de science alors même que les divinités et les croyances connaissent un mouvement de recul.

L'étude de l'homme est alors anatomique, puis psychologique. On construit peu à peu un homme abstrait dont le premier prototype va être l'*homo oeconomicus* des économistes libéraux (Adam Smith) auquel va répondre plus tard l'*homo sociologicus*. De même que des *homo oeconomicus* aux intérêts semblables créent des règles communes dans l'économie de marché, des individus aux motifs semblables créent des règles sociales semblables dans des conditions semblables.

L'avènement de l'homme privé, concrétisé par les idéaux bourgeois de la Révolution de 1789, constitue une première base de la possibilité d'apparition d'une science de l'homme.

Le second apport de la bourgeoisie au mode de pensée dominant est la généralisation de la notion de rationalité. Celle-ci préside aux activités essentielles de la bourgeoisie : le commerce, la production des biens, les opérations financières et l'ensemble des transactions économiques. Le développement de la comptabilité est un exemple d'application de cette rationalité.

Les deux principes d'individuation et de rationalité sont donc liés à l'accession par la bourgeoisie d'un rôle dominant dans notre société.

Liées à cette accession, deux autres circonstances historiques vont contribuer à la spécification de l'approche sociologique dans les sciences de l'homme.

La première est l'expansion coloniale des grands pays européens bourgeois. En mettant les soldats, les missionnaires, les fonctionnaires et les administrateurs des pays dits civilisés du vieux continent en contact avec les "sauvages" des autres mondes, de nouveaux problèmes et de nouvelles observations deviennent possibles. Pour la première fois, le constat de la différence et des inégalités devient visible et va susciter une attention soutenue de la part des intellectuels de l'époque. Ainsi va apparaître la base de l'ethnologie moderne dont les travaux précédent et vont servir de base à la sociologie naissante.

La seconde est la révolution industrielle. A l'intérieur même des puissances du Vieux Monde, l'industrie va provoquer le rassemblement des masses ouvrières dans les zones urbaines. Pour la première fois, la bourgeoisie urbaine va se trouver en contact avec un monde social profondément différent. Là encore l'évidence de la différence et le constat des inégalités va entraîner un mouvement d'interrogation et de réflexion sur la société en train de se constituer. Les sciences de l'homme et plus particulièrement la sociologie vont naître de cette rencontre entre :

- accession à la position dominante de la bourgeoisie avec ses
- principes de rationalité appliqués à l'action et à la réflexion,
- principe d'individuation rendant possible comme objet de science l'homme abstrait,
- constat de la différence entre les sociétés,
- et constat de la différence entre les groupes sociaux dans une même société,

deux constats qui sont largement contradictoires avec les principes libéraux de la bourgeoisie et avec ses principes d'égalité ; deux constats qui génèrent et identifient la peur du conflit social et donc la menace qui pèse sur le nouveau groupe social dominant.

III - L'apparition de la sociologie

Si les bouleversements nés de la Révolution française donnent naissance à une réflexion à caractère plus politique (quelles sont les formes idéales de gouvernement et de société ; comment grâce aux philosophies de l'histoire expliquer l'enchaînement des grands faits historiques), c'est bien la Révolution industrielle du XIX^e siècle qui va faire naître la sociologie. L'observation de l'homme va prendre pour objet le prolétariat en rapide développement et va essayer de comprendre la nature de ce développement et les racines du danger qu'il représente pour la bourgeoisie.

Dans les années 1800-1850, de grandes enquêtes sociales vont se développer, animées par les économistes, des médecins, etc. (Villermé, Le Play, Quételet). Elles vont toutes avoir pour objet le prolétariat.

Ce sont ces enquêtes qui vont fonder le cadre dans lequel va éclore la sociologie et fixer ses principes méthodologiques. Ces traits caractéristiques sont les suivants :

- application de l'esprit scientifique (la rationalité, l'expérimentation, la vérification, la confrontation des idées avec les faits) ;
- la réflexion politique, très liée à l'existence des philosophes de l'histoire et qui expliquera la part importante que va prendre le marxisme dans le développement de l'analyse des sociétés ;
- la méthode statistique, appliquée dans les enquêtes initiales, et qui va devenir le mode principal d'administration de la preuve en sociologie,
- l'évolution sociale, conception selon laquelle les modes d'organisation sociale évoluent d'un stade qualitativement inférieur vers un stade qualitativement supérieur, avec la notion de progrès humain et sexuel que l'on retrouve aussi bien chez les précurseurs comme Condorcet (1743-1794), chez les philosophes comme Hegel (1770-1831), dans le socialisme scientifique de Kant (1818-1883), ou dans les systèmes qualifiés d'utopistes comme Fourier (1772-1837), Proudhon (1809-1865), Saint Simon (1760-1825).

Le terme sociologie

Nous l'avons indiqué au début, le terme sociologie apparaît pour la première fois chez Auguste Comte (1798-1897) dans le Cours de Philosophie positive (1839). Il vise à remplacer les termes de physique

sociale (Quetelet) ou de physiologie (St Simon) et désigne "l'étude positive de l'ensemble des lois fondamentales propres aux phénomènes sociaux".

Si Comte est l'inventeur du terme sociologie, le mérite d'instituer la sociologie comme discipline académique revient à Emile Durkheim (1858-1917), qui avec Max Weber (1864-1920) est le père fondateur de la sociologie telle que nous la pratiquons.

A cette époque la sociologie n'apparaît encore pas comme discipline autonome. Elle s'inscrit comme une branche particulière de la philosophie. Dans cette formation académique, la sociologie fait partie d'un certificat intitulé (significativement) "morale et sociologie". Le successeur de Durkheim, Marcel Mauss (1872-1950) va renforcer la sociologie en insistant sur la notion de phénomène social total. Il faudra attendre la fin des années 1960 (1966) pour que la formation de sociologues s'autonomise complètement et que soit créé un ensemble de diplômes spécifiques à la sociologie. On voit à ces indicateurs que la sociologie est une discipline jeune.

IV - L'objet de la sociologie

La sociologie est une science, surtout parce que ceux qui la pratiquent s'efforcent de le faire dans un esprit scientifique, c'est-à-dire en appliquant les principes cités plus haut.

Elle possède ses propres paradigmes reposant sur des axiomes; elle a mis au point ses propres méthodes et techniques.

Ceci demande quelques explications.

La sociologie cherche à déterminer des invariants, des règles ou des lois qui s'articulent dans des théories, afin de rendre compte de phénomènes sociaux qui dans un premier temps se présentent aux sociologues, comme à ses contemporains, comme des problèmes sociaux.

L'aspect premier du travail sociologique est donc l'identification d'un ou plusieurs problèmes sociaux. Par exemple, le problème de l'échec scolaire est une formulation immédiatement perceptible d'un problème social dans le cadre, par exemple, de l'institution scolaire. Je cite cet exemple parce que nous y reviendrons bientôt.

La tâche la plus immédiate de sociologie va être d'opérer une rupture avec le sens commun et la sociologie spontanée : il s'agit d'éliminer de la perception du problème social ce qui relève les effets liés à leur

propre socialisation et à la perception affective du problème. Il s'agit donc d'une procédure d'objectivation (rendre sous forme d'objet, détaché de la perception immédiate) du problème perçu. Les techniques d'objectivation existent (définition préalable, documentation, construction de techniques de recherche, enquête par entretien, questionnaire, observation). Elles seront examinées par ailleurs (cours d'enquête I et II) et nous les appliquerons dans les problèmes que nous rencontrerons.

Les explications des phénomènes sociaux sont fournies par des théories qui sont des ensembles structurés de propositions, organisés de manière rationnelle. Ces ensembles sont confrontés et évoluent en fonction de leur confrontation aux faits, aux données empiriques ou d'expérience.

Ces théories reposent elles-mêmes sur des axiomes, c'est-à-dire des propositions fondamentales non démontrées, considérées comme évidentes et tenues pour vraies par tous ceux qui en comprennent le sens (vocabulaire de la philosophie).

Ces axiomes définissent à leur tour un paradigme, c'est-à-dire un cadre conceptuel global, un modèle de pensée destiné à orienter l'ensemble de la recherche et de la réflexion dans le domaine étudié.

Dans une première approche, évidemment simplificatrice, la sociologie repose sur trois axiomes de base et sur deux paradigmes principaux.

1 - Trois axiomes de base

Je reprends à un professeur de l'université de Bruxelles, Claude Javeau, l'énoncé des 3 axiomes de base, c'est-à-dire des propositions admises sans démonstration.

- *axiome 1 : l'homme constitue une espèce unique et invariable dans le temps.* Il est commun à toutes les sciences de l'homme (sociologie, histoire, économie, psychologie) et signifie que l'homme constitue un objet unique d'étude cohérent. Pour mieux nous faire comprendre, il exclut qu'il y ait une science de l'homme mâle (andrologie) distincte de la femme (gynologie) ; il exclut qu'il y ait une science séparée pour chaque ethnologie.

- *axiome 2 : l'ensemble des faits sociaux (le social) est extérieur à l'individu.* Cet axiome dit d'extériorité du fait social est essentiel à la sociologie si elle veut tenir un discours objectif sur le social. Il en découle que le social se présente pour l'individu comme une contrainte (Cf. : les Règles de la méthode). Il en découle que les actions individuelles concourent à la production du social, mais selon une logique

propre aux faits sociaux et non selon les intentions individuelles ayant présidé à ces actions : l'intention individuelle ne crée pas le social. Tout au plus, et dans certaines conditions de collectivité notamment, elles peuvent le modifier.

- *axiome 3 : les agencements des faits sociaux ont un sens, lequel peut être mis en évidence par application des méthodes de l'esprit scientifique. C'est un axiome qui fonde la possibilité d'une méthode scientifique spécifique à la sociologie et conditionne sa scientificité.*

Ces trois axiomes permettent de spécifier le champ de la sociologie par rapport aux autres sciences de l'homme :

- la psychologie a pour objet l'étude des déterminants individuels des actions individuelles (par ex. : l'analyse du refoulement par référence aux expériences sexuelles de l'enfance) ;

- la sociologie a pour objet l'étude des déterminants sociaux des actions sociales. (par ex. : la relation entre la fréquentation des musées et l'origine sociale des visiteurs).

- la psychologie sociale a pour objet l'étude des déterminants sociaux du comportement individuel (par ex. : l'influence d'un système d'éducation sur le comportement d'une personne choisie) ;

- la psychosociologie aurait pour objet l'étude des déterminants individuels de l'action sociale (par ex. : l'effet du refoulement chez Hitler sur la société allemande du III^e Reich ou encore l'effet de la somme des refoulements individuels à la suite de la défaite de 1918 sur la société allemande).

Il ressort donc de ces distinctions que la spécificité de la sociologie se trouve dans deux propositions, formulées par Durkheim, dans les *Règles de la Méthode Sociologique* :

- la spécificité du social par rapport à l'individuel ;

- le social s'explique par le social.

2 - Deux paradigmes principaux

Le paradigme (cadre conceptuel global orientant la recherche) dominant en sociologie est de type holistique c'est-à-dire supposant que le tout (le social, la société) est d'une nature différente de celle de ses composants (les individus).

Cela découle de ce que nous venons de dire et du primat du social affirmé par Durkheim. En d'autres termes, ce paradigme implique que les comportements individuels sont le résultat d'impositions (coercitions) effectuées par les structures sociales, elles-mêmes produites par l'histoire. Les individus sont agis par des structures relativement stables dans le temps, ou ne changeant que très lentement. Les individus agissent par l'intermédiaire de représentation qui traduisent l'intériorisation du social dans les consciences individuelles.

Le travail de la sociologie consiste alors à identifier les structures sociales, à les décrire, à appliquer leur fonctionnement au sein des groupes sociaux. Il s'agit alors de dégager les faits récurrents (qui se répètent) dont l'articulation sur des durées plus ou moins longues s'apparente à des lois que les individus subissent et agissent, même s'ils n'en sont pas pleinement conscients.

Un autre paradigme, contemporain de Durkheim, donc des origines de la sociologie institutionnalisée, trouve sa source dans les travaux de Max Weber. Il est de type atomistique (d'atome) et est centré sur l'acteur social.

Ce paradigme met en évidence la manière dont l'individu organise ses relations avec les autres membres du groupe auquel il appartient, ou ses relations avec la société globale.

Alors que dans le premier paradigme les structures sociales, les institutions étaient données d'office, comme existantes en l'état, dans celui-ci, on s'intéresse à la genèse des institutions, à la manière dont les individus les créent ou contribuent à leur changement. Dans cette perspective, l'essentiel est alors le sens que les individus accordent à leurs comportements et à leurs contenus de conscience.

Le travail de la sociologie est alors de découvrir auprès des acteurs sociaux le sens que ceux-ci attribuent à des actions dont il sont les acteurs ou les spectateurs. C'est à travers ce sens et à travers les situations observées que l'on pense découvrir les rapports sociaux et l'interprétation que l'on peut leur donner.

On voit à travers l'énoncé de ces deux paradigmes, l'un centré sur les structures sociales, l'autre sur l'acteur social que, compte tenu de la diversité des cadres de références, il n'y a pas actuellement une théorie sociologique, mais des théories sociologiques.

Si le premier paradigme (structure sociale) a été longtemps dominant, le second (l'acteur social) prend de plus en plus d'importance dans la recherche actuelle. Des débats entre les deux paradigmes prennent

actuellement une tournure animée et constituent le centre de la réflexion sociologique fondamentale.

Pour ma part, je ne pense pas, en l'état de nos connaissances et compte tenu de la jeunesse de notre discipline, qu'il y ait incompatibilité totale entre les deux démarches. Même si les explications que j'aurais tendance à vous donner relèvent fondamentalement du premier paradigme.

Bibliographie

- MENDRAS Henri *Eléments de Sociologie*, Paris, Armand Colin, col. U.
- CRESWELL Robert *Eléments d'ethnologie*, Paris, Armand Colin, col. U.
- NISBET Robert *Les traditions sociologique*, Paris, PUF.
- CAZENEUVE Jean *Dix grandes notions de sociologie*, Seuil, col. Points.
- LAZARSFELD Paul *Qu'est-ce que la Sociologie ?*, Gallimard, col. Idées.
- DUVIGNAUD Jean *Introduction à la Sociologie*, Gallimard, col. Idées.
- RECHER Guy *Introduction à la Sociologie générale*, Seuil, col. Points.
- T1. L'Action sociale
T2. L'organisation sociale
T3. Le changement social
- JAVEAU Claude *Leçons de sociologie*, Paris, Méridien.
- DURKHEIM Emile *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF.
- BOURDIEU Pierre,
PASSERON Jean-Claude,
CHAMBOREDON Jean-Claude
Le métier de sociologue, MoutonBordas.
- COT Jean-Pierre,
MOUIER Jean-Pierre *Pour une sociologie politique*, Seuil, Point.

Bibliographie

MENDRAS Henri *Éléments de sociologie*, Paris, Armand Colin, col. U.

CRESWELL Robert *Éléments d'éthnologie*, Paris, Armand Colin, col. U.

NISSÉ Robert *Les machines sociologiques*, Paris, RUF.

CAZINEUVE Jean *De grands notions de sociologie*, 1955, col. Points.

LAZARFELD Paul *Qu'est-ce que la sociologie?*, Gallimard, col. Idées.

DUVIGNAUD Jean *Introduction à la sociologie*, Gallimard, col. Idées.

BECKER Guy *Introduction à la sociologie générale*, Seuil, col. Points.

TI. L'Action sociale
 T2. L'organisation sociale
 T3. Le changement social

JAYAU Claude *Leçons de sociologie*, Paris, Méridien.

DURKHEIM Émile *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF.

BOURDIEU Pierre
 PASSERON Jean-Claude
 CHAMBEREDON Jean-Claude
Le métier de sociologue, Mouton-Routledge.

COT Jean-Pierre
 MAUGER Jean-Pierre *Pour une sociologie postpositive*, Seuil, Points.

TEXTES

Qu'est-ce qu'un fait social ?¹

Avant de chercher quelle est la méthode qui convient à l'étude des faits sociaux, il importe de savoir quels sont les faits que l'on appelle ainsi.

La question est d'autant plus nécessaire que l'on se sert de cette qualification sans beaucoup de précision. On l'emploie couramment pour désigner à peu près tous les phénomènes qui se passent à l'intérieur de la société, pour peu qu'ils présentent, avec une certaine généralité, quelque intérêt social. Mais, à ce compte, il n'y a, pour ainsi dire, pas d'événements humains qui ne puissent être appelés sociaux. Chaque individu boit, dort, mange, raisonne et la société a tout intérêt à ce que ces fonctions s'exercent régulièrement. Si donc ces faits étaient sociaux, la sociologie n'aurait pas d'objet qui lui fût propre, et son domaine se confondrait avec celui de la biologie et de la psychologie.

Mais en réalité, il y a dans toute société un groupe déterminé de phénomènes qui se distinguent par des caractères tranchés de ceux qu'étudient les autres sciences de la nature.

Quand je m'acquitte de ma tâche de frère, d'époux ou de citoyen, quand j'exécute les engagements que j'ai contractés, je remplis des devoirs qui sont définis, en dehors de moi et de mes actes, dans le droit et dans les moeurs. Alors même qu'ils sont d'accord avec mes sentiments propres et que j'en sens intérieurement la réalité, celle-ci ne laisse pas d'être objective ; car ce n'est pas moi qui les ai faits, mais je les ais reçus par l'éducation. Que de fois, d'ailleurs, il arrive que nous ignorons les détails des obligations qui nous incombent et que, pour les connaître, il nous faut consulter le Code et ses interprètes autorisés ! De même, les croyances et les pratiques de sa vie religieuse, le fidèle les a trouvées toutes faites en naissant ; si elles existaient avant lui, c'est qu'elles existent en dehors de lui. Le système de signes dont je me sers pour exprimer ma pensée, le système de monnaies que j'emploie pour payer mes dettes, les instruments de crédit que j'utilise dans mes relations commerciales, les pratiques suivies dans ma profession, etc., etc., fonctionnent indépendamment des usages que j'en fais. Qu'on prenne les uns après les autres tous les membres dont est composée la société, ce qui précède pourra être répété à propos de chacun d'eux. Voilà donc des manières d'agir, de penser et de sentir qui présentent

¹ Durkheim (Emile), *Les Règles de la Méthode Sociologique*, Paris, PUF, 1967 (16ème éd.), extrait tiré du chapitre premier.

cette remarquable propriété qu'elles existent en dehors des consciences individuelles.

Non seulement ces types de conduite ou de pensée sont extérieurs à l'individu, mais ils sont doués d'une puissance impérative et coercitive en vertu de laquelle ils s'imposent à lui, qu'il le veuille ou non. Sans doute, quand je m'y conforme de mon plein gré, cette coercition ne se fait pas ou se fait peu sentir, étant inutile. Mais elle n'en est pas moins un caractère intrinsèque de ces faits, et la preuve, c'est qu'elle s'affirme dès que je tente de résister. Si j'essaye de violer les règles du droit, elles réagissent contre moi de manière à empêcher mon acte s'il en est temps, ou à l'annuler et à le rétablir sous sa forme normale s'il est accompli et réparable, ou à me le faire expier s'il ne peut être réparé autrement. S'agit-il de maximes purement morales ? La conscience publique contient tout acte qui les offense par la surveillance qu'elle exerce sur la conduite des citoyens et les peines spéciales dont elle dispose.

Dans d'autres cas, la contrainte est moins violente ; elle ne laisse pas d'exister. Si je ne me soumetts pas aux conventions du monde, si en m'habillant, je ne tiens aucun compte des usages suivis dans mon pays et dans ma classe, le rire que je provoque, l'éloignement où l'on me tient, produisent, quoique d'une manière plus atténuée, les mêmes effets qu'une peine proprement dite. Ailleurs, la contrainte, pour n'être qu'indirecte, n'en est pas moins efficace. Je ne suis pas obligé de parler français avec mes compatriotes, ni d'employer les monnaies légales ; mais il est impossible que je fasse autrement. Si j'essayais d'échapper à cette nécessité, ma tentative échouerait misérablement. Industriel, rien ne m'interdit de travailler avec des procédés et des méthodes de l'autre siècle ; mais, si je le fais, je me ruinerai à coup sûr. Alors même que, en fait, je puis m'affranchir de ces règles et les violer avec succès, ce n'est jamais sans être obligé de lutter contre elles. Quand même elles sont finalement vaincues, elles font suffisamment sentir leur puissance contraignante par la résistance qu'elles opposent. Il n'y a pas de novateur, même heureux, dont les entreprises ne viennent se heurter à des oppositions de ce genre.

Voilà donc un ordre de faits qui présentent des caractères très spéciaux : ils consistent en des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu, et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui. Par suite, ils ne sauraient se confondre avec les phénomènes organiques, puisqu'ils consistent en représentations et en actions ; ni avec les phénomènes psychiques, lesquels n'ont d'existence que dans la conscience individuelle et par elle. Ils constituent donc une espèce nouvelle et c'est à eux que doit être donnée et réservée la qualification de *sociaux*. Elle leur convient ; car il

est clair que, n'ayant pas l'individu pour substrat, ils ne peuvent en avoir d'autre que la société, soit la société politique dans son intégralité, soit quelqu'un des groupes partiels qu'elle renferme, confessions religieuses, écoles politiques, littéraires, corporations professionnelles, etc. (...).

Règles relatives à l'observation des faits sociaux

La première règle et la plus fondamentale est de *considérer les faits sociaux comme des choses*.

I

Au moment où un ordre nouveau de phénomènes devient objet de science, ils se trouvent déjà représentés dans l'esprit, non seulement par des images sensibles, mais par des sortes de concepts grossièrement formés. Avant les premiers rudiments de la physique et de chimie, les hommes avaient déjà sur les phénomènes physico-chimiques des notions qui dépassaient la pure perception ; telles sont, par exemple, celles que nous trouvons mêlées à toutes les religions. C'est que, en effet, la réflexion est antérieure à la science qui ne fait que s'en servir avec plus de méthode. L'homme ne peut pas vivre au milieu des choses sans s'en faire des idées d'après lesquelles il règle sa conduite. Seulement, parce que ces notions sont plus près de nous et plus à notre portée que les réalités auxquelles elles correspondent, nous tendons naturellement à les substituer à ces dernières et à en faire la matière même de nos spéculations. Au lieu d'observer les choses, de les décrire, de les comparer, nous nous contentons alors de prendre conscience de nos idées, de les analyser, de les combiner. Au lieu d'une science de réalités, nous ne faisons plus qu'une analyse idéologique. Sans doute, cette analyse n'exclut pas nécessairement toute observation. On peut faire appel aux faits pour confirmer ces notions ou les conclusions qu'on en tire. Mais les faits n'interviennent alors que secondairement, à titre d'exemples ou de preuves confirmatoires ; ils ne sont pas l'objet de la science. Celle-ci va des idées aux choses, non des choses aux idées.

Il est clair que cette méthode ne saurait donner de résultats objectifs. Ces notions, en effet, ou concepts, de quelque nom qu'on veuille les appeler, ne sont pas les substituts légitimes des choses. Produits de l'expérience vulgaire, ils ont, avant tout, pour objet de mettre nos actions en harmonie avec le monde qui nous entoure ; ils sont formés par la pratique et pour elle. Or une représentation peut être en état de jouer utilement ce rôle tout en étant théoriquement fautive. Copernic a, depuis plusieurs siècles, dissipé les illusions de nos sens touchant les mouvements des astres ; et pourtant, c'est encore d'après ces illusions

que nous réglons couramment la distribution de notre temps. Pour qu'une idée suscite bien les mouvements que réclame la nature d'une chose, il n'est pas nécessaire qu'elle exprime fidèlement cette nature ; mais il suffit qu'elle nous fasse sentir ce que la chose a d'utile ou de désavantageux, par où elle peut nous servir, par où nous contrarier. Encore les notions ainsi formées ne présentent-elles cette justesse pratique que d'une manière approximative et seulement dans la généralité des cas. Que de fois elles sont aussi dangereuses qu'inadéquates ! Ce n'est donc pas en les élaborant, de quelque manière qu'on s'y prenne, que l'on arrivera jamais à découvrir les lois de la réalité. Elles sont, au contraire, comme un voile qui s'interpose entre les choses et nous et qui nous les masque d'autant mieux qu'on le croit plus transparent.

Non seulement une telle science ne peut être que tronquée, mais elle manque de matière où elle puisse s'alimenter. A peine existe-t-elle qu'elle disparaît, pour ainsi dire, et se transforme en art. En effet, ces notions sont censées contenir tout ce qu'il y a d'essentiel dans le réel, puisqu'on les confond avec le réel lui-même. Dès lors, elles semblent avoir tout ce qu'il faut pour nous mettre en état non seulement de comprendre ce qui est, mais de prescrire ce qui doit être et les moyens de l'exécuter. Car ce qui est bon, c'est ce qui est conforme à la nature des choses ; ce qui y est contraire est mauvais, et les moyens pour atteindre l'un et fuir l'autre dérivent de cette même nature. Si donc nous la tenons d'emblée, l'étude de la réalité présente n'a plus d'intérêt pratique et, comme c'est cet intérêt qui est la raison d'être de cette étude, celle-ci se trouve désormais sans but. La réflexion est ainsi incitée à se détourner de ce qui est l'objet même de la science, à savoir le présent et le passé, pour s'élancer d'un seul bond vers l'avenir. Au lieu de chercher à comprendre les faits acquis et réalisés, elle entreprend immédiatement d'en réaliser de nouveaux, plus conformes aux fins poursuivies par les hommes. Quand on croit savoir en quoi consiste l'essence de la matière, on se met aussitôt à la recherche de la pierre philosophale. Cet empiètement de l'art sur la science, qui empêche celle-ci de se développer, est d'ailleurs facilité par les circonstances mêmes qui déterminent l'éveil de la réflexion scientifique.

Car, comme elle ne prend naissance que pour satisfaire à des nécessités vitales, elle se trouve tout naturellement orientée vers la pratique. Les besoins qu'elle est appelée à soulager sont toujours pressés et, par suite, la pressent d'aboutir ; ils réclament, non des explications, mais des remèdes.

Cette manière de procéder est si conforme à la pente naturelle de notre esprit qu'on la retrouve même à l'origine des sciences physiques. C'est elle qui différencie l'alchimie de la chimie, comme l'astrologie de l'astronomie. C'est par elle que Bacon caractérise la méthode que sui-

vaient les savants de son temps et qu'il combat. Les notions dont nous venons de parler, ce sont ces *noliales vulgares ou praenoliones*² qu'il signale à la base de toutes les sciences³ où elle prennent la place des faits⁴. Ce sont ces *idola*, sortes de fantômes qui nous défigurent le véritable aspect des choses et que nous prenons pourtant pour les choses mêmes. Et c'est parce que ce milieu imaginaire n'offre à l'esprit aucune résistance que celui-ci, ne se sentant contenu par rien, s'abandonne à des ambitions sans bornes et croit possible de construire ou, plutôt, de reconstruire le monde par ses seules forces et au gré de ses désirs.

S'il en a été ainsi des sciences naturelles, à plus forte raison en devait-il être de même pour la sociologie. Les hommes n'ont pas attendu l'avènement de la science sociale pour se faire des idées sur le droit, la morale, la famille, l'Etat, la société même ; car ils ne pouvaient s'en passer pour vivre. Or, c'est surtout en sociologie que ces prénotions, pour reprendre l'expression de Bacon, sont en état de dominer les esprits et de se substituer aux choses. En effet, les choses sociales ne se réalisent que par les hommes ; elles sont un produit de l'activité humaine. Elles ne paraissent donc pas être autre chose que la mise en oeuvre d'idées, innées ou non, que nous portons en nous, que leur application aux diverses circonstances qui accompagnent les relations des hommes entre eux. L'organisation de la famille, du contrat, de la répression, de l'Etat, de la société apparaît ainsi comme simple développement des idées que nous avons sur la société, l'Etat, la justice, etc.. Par conséquent, ces faits et leurs analogues semblent n'avoir de réalité que dans et par les idées qui en sont le germe et qui deviennent, dès lors, la matière propre de la sociologie.

Ce qui achève d'accréditer cette manière de voir, c'est que le détail de la vie sociale débordant de tous les côtés la conscience, celle-ci n'en a pas une perception assez forte pour en sentir la réalité. N'ayant pas en nous d'attaches assez solides ni assez prochaines, tout cela nous fait assez facilement l'effet de ne tenir à rien et de flotter dans le vide, matière à demi irréelle et indéfiniment plastique. Voilà pourquoi tant de penseurs n'ont vu dans les arrangements sociaux que des combinaisons artificielles et plus ou moins arbitraires. Mais si le détail, si les formes concrètes et particulières nous échappent, du moins nous nous représentons les aspects les plus généraux de l'existence collective en gros et par à peu près, et ce sont précisément ces représentations schématiques et sommaires qui constituent ces prénotions dont nous

² *Novum organum*, I, 26.

³ *Ibid.*, I, 17.

⁴ *Ibid.*, I, 36.

nous servons pour les usages courants de la vie. Nous ne pouvons donc songer à mettre en doute leur existence, puisque nous la percevons en même temps que la notre. Non seulement elles sont en nous, mais, comme elles sont un produit d'expériences répétées, elles tiennent de la répétition, et de l'habitude qui en résulte, une sorte d'ascendant et d'autorité. Nous les sentons nous résister quand nous cherchons à nous en affranchir. Or nous ne pouvons pas ne pas regarder comme réel ce qui s'oppose à nous. Tout contribue donc à nous y faire voir la vraie réalité sociale (...).

Dans les branches spéciales de la sociologie, ce caractère idéologique est encore plus accusé.

C'est surtout le cas pour la morale. On peut dire, en effet, qu'il n'y a pas un seul système où elle ne soit représentée comme le simple développement d'une idée initiale qui la contiendrait tout entière en puissance. Cette idée, les uns croient que l'homme la trouve toute faite en lui dès sa naissance ; d'autres, au contraire, qu'elle se forme plus ou moins lentement au cours de l'histoire. Mais, pour les uns comme pour les autres, pour les empiristes comme pour les rationalistes, elle est tout ce qu'il y a de vraiment réel en morale. Pour ce qui est du détail des règles juridiques et morales, elles n'auraient, pour ainsi dire, pas d'existence par elles-mêmes, mais ne seraient que cette notion fondamentale appliquée aux circonstances particulières de la vie et diversifiée suivant le cas. Dès lors, l'objet de la morale ne saurait être ce système de préceptes sans réalité, mais l'idée de laquelle ils découlent et dont ils ne sont que des applications variées. Aussi toutes les questions que se pose d'ordinaire l'éthique se rapportent-elles, non à des choses, mais à des idées ; ce qu'il s'agit de savoir, c'est en quoi consiste l'idée du droit, l'idée de la morale, non quelle est la nature de la morale et du droit pris en eux-mêmes. Les moralistes ne sont pas encore parvenus à cette conception très simple que, comme notre représentation des choses sensibles vient de ces choses mêmes et les exprime plus ou moins exactement, notre représentation de la morale vient du spectacle même des règles qui fonctionnent sous nos yeux et les figure schématiquement ; que, par conséquent, ce sont ces règles et non la vue sommaire que nous en avons qui forment la matière de la science, de même que la physique a pour objet les corps tels qu'ils existent, non l'idée que s'en fait le vulgaire. Il en résulte qu'on prend pour base de la morale ce qui n'en est que le sommet, à savoir la manière dont elle se prolonge dans les consciences individuelles et y retentit. Et ce n'est pas seulement dans les problèmes les plus généraux de la science que cette méthode est suivie ; elle reste la même dans les questions spéciales. Des idées essentielles qu'il étudie au début, le moraliste passe aux idées secondaires de famille, de patrie, de responsabi-

lité, de charité, de justice ; mais c'est toujours à des idées que s'applique sa réflexion (...).

II

Mais l'expérience de nos devanciers nous a montré que, pour assurer la réalisation pratique de la vérité qui vient d'être établie, il ne suffit pas d'en donner une démonstration théorique ni même de s'en pénétrer. L'esprit est si naturellement enclin à la méconnaître qu'on retombera inévitablement dans les anciens errements si l'on ne se soumet à une discipline rigoureuse, dont nous allons formuler les règles principales, corollaires de la précédente.

1° Le premier de ces corollaires est que : il faut écarter systématiquement toutes les prénotions. Une démonstration spéciale de cette règle n'est pas nécessaire ; elle résulte de tout ce que nous avons dit précédemment. Elle est, d'ailleurs, la base de toute méthode scientifique. Le doute méthodique de Descartes n'en est, au fond, qu'une application. Si, au moment où il va fonder la science, Descartes se fait une loi de mettre en doute toutes les idées qu'il a reçues antérieurement, c'est qu'il ne veut employer que des concepts scientifiquement élaborés, c'est-à-dire construits d'après la méthode qu'il institue ; tous ceux qu'il tient d'une autre origine doivent donc être rejetés, au moins provisoirement. Nous avons déjà vu que la théorie des Idoles, chez Bacon, n'a pas d'autre sens. Les deux grandes doctrines que l'on a si souvent opposées l'une à l'autre concordent sur ce point essentiel. Il faut donc que le sociologue, soit au moment où il détermine l'objet de ses recherches, soit dans le cours de ses démonstrations, s'interdise résolument l'emploi de ces concepts qui se sont formés en dehors de la science et pour des besoins qui n'ont rien de scientifique. Il faut qu'il s'affranchisse de ces fausses évidences qui dominent l'esprit du vulgaire, qu'il secoue, une fois pour toutes, le joug de ces catégories empiriques qu'une longue accoutumance finit souvent par rendre tyranniques. Tout au moins, si parfois, la nécessité l'oblige à y recourir, qu'il le fasse en ayant conscience de leur peu de valeur, afin de ne pas les appeler à jouer dans la doctrine un rôle dont elles ne sont pas dignes.

Ce qui rend cet affranchissement particulièrement difficile en sociologie, c'est que le sentiment se met souvent de la partie. Nous nous passionnons, en effet, pour nos croyances politiques et religieuses, pour nos pratiques morales bien autrement que pour les choses du monde physique ; par la suite, ce caractère passionnel se communique à la manière dont nous concevons et dont nous nous expliquons les premières. Les idées que nous nous en faisons nous tiennent à coeur, tout

3. Que deviennent les étudiants ?	95
4. Quelques indications sur la situation présente	103
5. Pour aller plus loin	109
Bibliographie	111
CHAPITRE III : CHOISIR SON CONJOINT	113
I - Le groupe domestique	113
II - Notions de parenté	115
1. Les relations de filiation	116
2. Les relations d'alliance	118
3. Système de parenté et relations matrimoniales dans la France du XIX ^e siècle.	122
III Aspects socio-démographiques du mariage en France	124
1. L'intensité de la nuptialité	124
2. Le calendrier de la nuptialité	126
IV L'évolution récente de la situation : le développement de cohabitation.	130
V Le choix du conjoint	132
1. L'enquête de Girard	132
2. La situation actuelle	139
3. Conclusion	142
VI Le divorce	143
1. Les données concernant le divorce	143
2. Les causes du divorce	144
3. Les effets de l'âge au mariage	146
4. La durée du mariage	148
5. Hétérogamie ou homogamie ?	149
6. Le remariage des divorcés	152
VII Conclusion	153
Bibliographie	155
CHAPITRE IV : LA NATALITE ET LA FAMILLE	157
Introduction : L'évolution de la population française.	157
I - L'intensité de la natalité	160
II - Fécondité et milieu social	164
III - Conclusions	170
Bibliographie	172

CHAPITRE V : LA SANTE ET LA MORTALITE	173
I- L'évolution de la consommation médicale	173
II La disparité des recours aux soins.	175
1. Les effets de l'âge	176
2. Les effets du sexe	176
III- Santé et milieu social	178
IV- La mortalité générale	183
1. L'intensité de la mortalité	183
2. La mortalité infantile	185
3. Mortalité générale et milieu social	187
4. Les causes de la mortalité	190
V- Le suicide	192
1. "Le suicide" de Durkheim	193
2. Le suicide aujourd'hui	199
Bibliographie	202
CHAPITRE VI : GROUPE SOCIAL CLASSE SOCIALE	203
I Catégorie sociale	204
1 Le critère de la profession.	204
2 Le critère du revenu	212
II Groupes sociaux.	214
1. Historique de la notion de groupe social.	216
2. quelques exemples de groupes sociaux.	216
3. La notion de groupe primaire	226
4. Groupe d'appartenance - groupe de référence	226
5. Les dangers de l'utilisation de la notion de groupe social	228
6. Ordres et castes	229
7. La notion de classe sociale dans la sociologie américaine	231
8. La notion de classe sociale chez Marx	236
9. La notion de classe sociale chez Max Weber	244
Bibliographie	246
CHAPITRE VII : MOBILITE SOCIALE	247
I- Mobilité sociale	247
II- Mobilité comparée	248
III- Définition de la mobilité sociale	248
1. Position sociale	249